



12 février 2020

L'honorable Carla Qualtrough  
**Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées**  
140 promenade du Portage, Phase IV, 14<sup>e</sup> étage  
Gatineau, QC J8X 2K2

Madame la Ministre Qualtrough,

Au nom d'Adopt4Life — l'association ontarienne de la communauté de l'adoption, et du Conseil de l'adoption du Canada, nous sommes ravies de constater que le premier ministre a inclus **l'introduction d'un nouveau congé parental protégé de 15 semaines pour les parents adoptifs** dans le cadre de votre mandat d'amélioration du programme d'assurance-emploi. Nous accueillons avec enthousiasme ce nouveau congé qui constitue une avancée significative pour le soutien aux nouveaux parents dans leur retour réussi sur le marché du travail, tout en leur permettant de créer des liens d'attachement familiaux sains et solides — peu importe la manière dont leur famille a vu le jour.

À travers la campagne #DuTempsPourSAttacher, le **Conseil d'adoption du Canada, Adopt4Life** et l'**Université Western** ont uni leurs voix pour revendiquer la création d'un nouveau programme de congé parental d'une durée de 15 semaines pour les parents adoptifs, les parents proches qui ont obtenu la garde d'un enfant et les dispensateurs de soins traditionnels. Nous avons partagé les résultats détaillés de nos recherches et nos recommandations avec votre personnel et vos conseillers, et nous souhaitons vous inviter à prendre en considération l'ensemble de nos conclusions et recommandations concernant le congé d'attachement en consultant le lien suivant (en anglais): <http://www.adopt4life.com/for-policymakers>.

Les liens d'attachement représentent un besoin humain et sont un élément crucial pour une enfance saine, notamment pour plusieurs de nos enfants qui ont été perturbés en raison de soins inconsistants, nocifs ou même tout simplement inexistants. Plusieurs enfants de ces familles ont été confrontés à l'abandon, au deuil et autres traumatismes; ils doivent souvent composer avec de sévères problèmes de santé, tant physique que mentale. Les enfants et les jeunes de nos familles — ainsi que leurs parents — sont **plus à risque d'avoir des problèmes de santé mentale, de même que d'autres défis au cours de leur vie**. L'attachement n'est pas soutenu adéquatement sous le programme de congé parental actuel (même en considérant les récents changements). Faire en sorte que les familles de notre communauté aient le temps nécessaire pour créer des liens d'attachement leur apportera un soutien important pour une résolution de ce type de problématiques le plus rapidement et le plus efficacement possible.

En ce moment, notre communauté n'est pas considérée comme admissible au congé de maternité de 15 semaines auquel les mères naturelles et les mères porteuses ont droit. Un congé d'attachement devrait être accordé, en parallèle avec le congé de maternité, ce qui ferait en sorte de reconnaître les défis uniques vécus par nos familles, tout comme le congé de maternité le fait déjà pour les familles formées par une naissance. Dans une large mesure, le congé d'attachement fournirait aux parents et aux dispensateurs de soins qui sont en train de créer un cadre de vie permanent pour leurs enfants un laps de temps protégé qui viendrait les soutenir dans le processus de création de liens d'attachement avec les enfants qui ont récemment rejoint leur famille.

**Appuyer la création de liens d'attachement solides entre les enfants et leurs familles est essentiel pour permettre aux parents de rester en poste ou d'effectuer un retour au travail.**

Plusieurs de nos familles doivent quitter leur emploi afin de prendre soin de leurs enfants; un besoin qui se ferait nettement moins sentir si un temps adéquat leur était accordé pour construire leurs liens d'attachement alors que leur emploi est protégé. Un congé d'attachement procurerait à plusieurs familles une période de temps additionnelle pour forger des liens puissants au tout début de leur nouvelle réalité familiale tout en permettant aux parents et aux dispensateurs de soins de profiter des occasions professionnelles à leur portée.

La création d'un nouveau programme de congé d'attachement a reçu l'appui tant du parti libéral que du parti conservateur, et notamment, celui des professionnels canadiens œuvrant dans les domaines du bien-être et de la protection des enfants, de l'adoption, de la santé mentale, des soins de santé et des services sociaux, pour n'en nommer que quelques-uns. C'est un honneur pour nous de vous partager ci-dessous une liste non exhaustive d'organisations et d'industries, de même que de professionnels qui appuient la recommandation pressante de créer un nouveau programme de congé d'attachement.

De la part de tous les intervenants d'un océan à l'autre qui appuient ce changement, nous demandons que votre ministère reconnaisse la valeur des familles du milieu de l'adoption et que vous vous acquittiez de la promesse explicite faite aux familles canadiennes dans votre lettre de mandat, en mettant en œuvre promptement un nouveau programme de congé d'attachement dans le Budget de 2020.

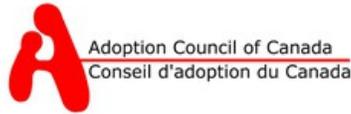
En toute sincérité,



Julie Despaties  
Directrice générale & fondatrice  
**Adopt4Life**



Cathy Murphy  
Directrice générale  
**Conseil d'adoption du Canada**



Les organisations suivantes ont appuyé la création d'un nouveau programme de congé d'attachement de 15 semaines, comme recommandé par **#DuTempsPourSAttacher**.

Nom, poste  
**Organisation**  
**Province**

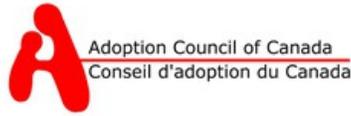
De plus, les **professionnels, praticiens du secteur privé et particuliers** suivants appuient tous et toutes la création d'un programme de congé d'attachement de 15 semaines, comme recommandé par **#DuTempsPourSAttacher**.

Nom, poste  
Organisation  
Province

Nom, poste  
Organisation  
Province

Nom, poste

Nom, poste

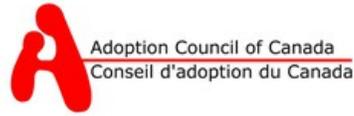


Organisation  
Province

Nom, poste  
Organisation  
Province

Organisation  
Province

Nom, poste  
Organisation  
Province



Nom, poste  
Organisation  
Province

Nom, poste  
Organisation  
Province